



Paris, le 15 mai 2020 - 8h00
Information permanente

CEGEREAL : BONNE TENUE DE L'ACTIVITE LOCATIVE

| <i>En millions d'euros</i> | T1 2020 | T1 2019 | Variation |
|----------------------------|---------|---------|-----------|
| Revenus locatifs (IFRS) | 16,0 | 15,8 | +1,3% |
| Taux d'occupation | 96,9% | 96,6% | +0,3 pt |

Cegereal enregistre une progression de +1,3% de ses revenus locatifs au 1^{er} trimestre 2020 par rapport à la même période en 2019, et ce malgré le contexte de crise sanitaire. Le taux d'occupation de Cegereal atteint 96,9% au 31 mars 2020 en progression de +0,3 pt par rapport au 1^{er} trimestre 2019. Par ailleurs, avec un positionnement 100% bureau et des locataires grands comptes pour la plupart, le taux d'encaissement des loyers et charges du 2^{ème} trimestre 2020 atteint environ 90% à ce jour.

Accompagnement du déconfinement

Les arrivées des nouveaux locataires annoncées fin 2019 pour le 1^{er} semestre 2020, y compris l'extension de KPMG, se poursuivent selon le calendrier initial et l'ensemble des travaux ont pu se dérouler en respectant les mesures sanitaires. Par ailleurs, les 5 700 m² de surfaces libérés par Sagem sur Arcs de Seine le 1^{er} avril 2020 sont d'ores et déjà en cours de rénovation pour une livraison dans les prochains mois.

Les équipes de Cegereal sont entièrement mobilisées pour accompagner les locataires dans la phase de déconfinement progressif qui s'opère. Cegereal est à leur écoute et s'est organisé avec l'ensemble de ses partenaires pour mettre en place les dispositifs et services adaptés à la reprise d'activité des locataires au sein des immeubles de son portefeuille. Les locataires actuels ou nouveaux peuvent ainsi accueillir leurs collaborateurs dans les meilleures conditions possibles, tout en respectant les mesures qui s'imposent (plexiglass de séparation, mise à disposition de parkings, nettoyage, distanciation, etc.).

Modération de la distribution du dividende

Face à la crise sanitaire actuelle et afin de maintenir son agilité opérationnelle et financière dans ce contexte d'incertitude, le Conseil d'administration proposera lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires une distribution ajustée à 0,75 euro par action, contre 2,30 euros par action prévue initialement. Ce dividende respecte les obligations minimales de distribution propres au régime SIIC.

Agenda

| | |
|-----------------|--|
| 16 juin 2020 | Assemblée Générale |
| 23 juin 2020 | Paiement du dividende |
| 29 juillet 2020 | Résultats du 1 ^{er} semestre 2020 |

Pour plus d'informations, merci de contacter :

CONTACT PRESSE

Aliénor Miens / Alexandre Dechaux
+33 7 62 72 71 15
cegereal@citigatedewerogerson.com

RELATION INVESTISSEURS

Charlotte de Laroche
+33 1 42 25 76 38
info@cegereal.com

A propos de Cegereal

Créé en 2006, Cegereal est un groupe d'immobilier commercial spécialisé dans les bureaux au sein du Grand Paris. La valeur globale du portefeuille a été estimée au 31 décembre 2019 à 1 464 millions d'euros hors droits.

Fortement engagée sur les sujets ESG, Cegereal a obtenu en 2019 la première place au classement du GRESB (*Global Real Estate Sustainability Benchmark*) sur les sociétés cotées en Europe. Son patrimoine est entièrement certifié NF HQE™ Exploitation ou BREEAM In-Use International.

Cegereal est une SIIC cotée sur le Compartiment B d'Euronext Paris (ISIN : FR0010309096) depuis 2006. Sa capitalisation boursière est de 490 millions d'euros au 14 mai 2020.

www.cegereal.com